



Laon, le 25 juillet 2018

Communiqué de presse

Fortes chaleurs dans le département de l'Aisne Déclenchement du niveau 3 - alerte canicule du plan national canicule et recommandations sanitaires

Météo France place le département en vigilance orange à compter de ce jour à 16h. Ce mercredi, les températures sont actuellement comprises entre 30 et 33°C à l'intérieur des terres, ponctuellement jusqu'à 34°C dans l'Aisne. Demain jeudi 26 juillet : les températures minimales de la nuit prochaine sont généralement comprises entre 16 et 19°C mais peuvent localement atteindre 20 voire 21°C en zone urbaine. Les températures au plus chaud de la journée sont en hausse, comprises entre 34 et 36 degrés dans l'intérieur des terres. Le niveau 3 alerte canicule du plan national canicule a donc été déclenché.

Tendance pour les jours suivants : la chaleur persiste en journée de vendredi, avec des minimales nocturnes très élevées, généralement comprises entre 19 et 22°C. Les températures maximales de l'après-midi sont globalement stationnaires atteignant 33 à 36°C dans l'intérieur des terres. Un net fléchissement des températures est attendu à partir de la fin de journée de vendredi, à l'arrivée d'une dégradation orageuse.

L'ensemble des services sanitaires de la région et du département sont mobilisés et les mesures de prévention prévues dans le plan national canicule et adaptées au niveau local sont mises en œuvre. Il s'agit notamment :

- d'assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- de mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- de mettre en œuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination du public.

Un numéro de téléphone national, « **canicule info services** » au **0 800 06 66 66** (numéro vert gratuit depuis un poste fixe) est mis en place. Cette plate-forme d'information fonctionne tous les jours, de 9h à 19h et permet d'obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs et des informations utiles en cas de situation particulière.

Nous vous rappelons qu'il est également possible pour les personnes isolées et/ou vulnérables de se signaler auprès de la mairie de leur commune afin qu'elles soient inscrites sur un registre, être identifiées et que l'on puisse s'assurer régulièrement de leur bon état de santé physique.

Les conseils de prévention

La préfecture et les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) souhaitent rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes), quelques conseils utiles en cas de fortes chaleurs :

- **buvez** régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- **rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour ;
- **mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool** ;

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02

- évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché) ;
- évitez les efforts physiques ;
- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) s'exposent aussi au risque de la déshydratation, car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées.

Pour toute information complémentaire :

- site de l'ARS Hauts-de-France : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr>
- site du ministère des Solidarités et de la Santé : <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>
- site gouvernemental : <http://www.gouvernement.fr/risques/canicule>
- site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>
- site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/>

Mémo des signes d'alerte de déshydratation, notamment chez la personne âgée :

- modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer ;
- maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions ;
- nausées, vomissements, diarrhée, soif ;
- crampes musculaires ;
- température corporelle élevée (supérieure à 38,5 °C) ;
- agitation nocturne inhabituelle.